



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LE MUY**

Séance du lundi 24 février 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 18 février 2020.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur André POPOT, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Bernard CHARDES, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Edouard BARRE, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Jean BERTRAND, Monsieur Didier DUTHE, Monsieur Bernard JUPIN, Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Christine MOROGE, Monsieur Jean-Michel CHAIB

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Sylvain SENES donne procuration à Monsieur André POPOT, Monsieur Fabien GEORGES donne procuration à Madame Liliane BOYER, Monsieur Mario FOGLIA donne procuration à Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Jérôme AMBROSINO donne procuration à Monsieur Franck AMBROSINO

ABSENTS :

Madame Catherine JOYEUX, Madame Céline RONDEAU, Madame Liliane JOLY, Monsieur Jean-Philippe BOSSUT, Monsieur Christian ALDEGUER, Monsieur Claude FORTASS

Monsieur Franck AMBROSINO est nommé(e) Secrétaire de Séance.

2020 - 01	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2020
------------------	---

Le Maire,

Informe l'Assemblée délibérante que figure à l'Ordre du Jour de la présente séance le Rapport d'Orientation Budgétaire de l'Exercice 2020.

Lecture est donnée des éléments financiers et du rapport d'orientation budgétaire qui a été mis à disposition des membres du Conseil Municipal.

La discussion s'engage et le Maire répond aux questions des Conseillers Municipaux.

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20200226-DB2020-01-DE
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

19 pour

4 contre ((Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Jérôme AMBROSINO, Madame Christine MOROGE, Monsieur Jean-Michel CHAIB))

Adopte le Rapport d'Orientation Budgétaire Exercice 2020.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 26 Février 2020

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,





Liliane BOYER

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20200226-DB2020-01-DE
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Commune « LE MUY »

Rapport d'Orientation Budgétaire Année 2020



1

Rapport d'Orientation Budgétaire

2

- Sommaire :
 - Contexte général
 - Contexte économique National
 - Contexte économique International
 - Contexte zone euro
 - PLF 2020
 - Les résultats prévisionnels 2019 Section Fonctionnement
 - Les résultats prévisionnels 2019 Section Investissement
 - Les indicateurs financiers 2019
 - La projection du budget 2020
 - Les éléments sur la fiscalité
 - Les éléments structurants de la dette :
 - Les annuités
 - Le remboursement des intérêts
 - Le remboursement du capital
 - Le capital restant dû

Débat d'Orientation budgétaire 2020

3

Contexte général

Un débat obligatoire

Le débat d'orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L.2312-1, du CGCT.

Débat d'Orientation budgétaire 2020

4

Contexte Economique National

La France bénéficie d'une dynamique économique intérieure plus forte que les autres pays de la zone Euro.

Les perspectives d'investissement dans l'industrie comme dans les services vont dans ce sens et la demande de crédits des entreprises continue de croître.

Du côté des ménages, la confiance semble revenue compte tenu d'une amélioration du marché du travail, des mesures fiscales et sociales (exonération TH, défiscalisation heures supplémentaires, baisse de l'impôt sur le revenu, etc).

La faiblesse des taux d'intérêts sur les prêts à la consommation et immobilier sont en augmentation et contribuent au soutien de l'économie nationale.

Débat d'Orientation budgétaire 2020

5

Contexte Economique International

Un ralentissement de l'économie mondiale a été constatée en 2019 notamment du fait de la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis, ainsi que par la tourmente politique liée au risque du Brexit sans accord.
Les exportations mondiales affichent un taux de croissance négatif et les prévisions 2020 ont été révisées à la baisse.
Face au ralentissement de l'économie et à la faiblesse de l'inflation, les banques centrales sont accommodantes avec une baisse continue des taux d'intérêts.

Débat d'Orientation budgétaire 2020

6

Contexte zone euro

Après une croissance au 1^{er} trimestre 2019 (0,40%), la croissance a ralenti au 2^e et 3^e trimestre 2019 et devrait stagner à la fin du 4^e trimestre 2019.
Le ralentissement de l'activité de la zone Euros résulte de l'évolution différente de la croissance d'un pays à l'autre.
L'Allemagne et l'Italie continuent de s'affaiblir, tandis que la France, l'Espagne et le Portugal résistent avec un ralentissement plus modéré de la croissance.

Débat d'Orientation budgétaire 2020

7

PLF 2020

Les principales mesures concernant les collectivités territoriales, prévues dans le PLF 2020 qui ont été présentées au Conseil des Ministres du 27 Septembre 2020 et complétées par les premiers amendements adoptés par l'Assemblée Nationale.

Outre la mesure phare concernant la suppression progressive de la TH sur les résidences principales, le PLF 2020 s'inscrit dans une relative stabilité des dotations et des mesures de soutien à l'investissement.

Ce projet porte essentiellement sur la réorganisation de la fiscalité pour les collectivités locales.

Concernant la TH :

Dégrèvement progressif pour 80 % des ménages :

30 % en 2018

65 % en 2019

100 % en 2020

Débat d'Orientation budgétaire 2020

8

PLF 2020

Revalorisation des bases en 2020 pourrait être de +0.90 %

2021 à 2022 exonération progressive pour les ménages restants :

30 % en 2021

65 % en 2022

A compter de 2023 : suppression de la TH

Les communes et EPCI à fiscalité propre ne percevront plus la TH à partir de 2021. Cette recette sera affectée au budget de l'Etat.

La taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par les Départements sera transférée aux communes avec un coefficient correcteur afin de s'assurer que les communes perçoivent bien leurs produits antérieurs.

Débat d'Orientation budgétaire 2020

9

Les résultats prévisionnels de l'année 2019 : Section fonctionnement

SECTION FONCTIONNEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
Chapitres	BUDGET	RES. PREV. 2019	Chapitres	BUDGET	RES. PREV. 2019
013 Atténuations de charges	130 000 €	132 839 €	011 Charges à caractère générale	1 937 332 €	1 937 994 €
70 Produits de services	387 300 €	610 841 €	012 Charges de personnel	3 614 300 €	3 333 673 €
73 Impôts et taxes	6 337 476 €	6 633 041 €	014 Atténuations de produits	0 €	0 €
74 Dotations et participations	1 936 900 €	1 973 690 €	63 Autres charges de gestion courante	639 030 €	366 343 €
75 Autres produits de gestion	333 700 €	332 693 €	66 Charges financières	233 000 €	233 342 €
76 Produits financiers	0 €	28 €	67 Charges exceptionnelles	39 000 €	15 331 €
77 Produits exceptionnels	612 800 €	393 329 €	022 Dépenses imprévues	263 808 €	0 €
042 Opérations d'ordre	60 000 €	39 951 €	042 Opérations d'ordre	1 073 992 €	1 073 469 €
Total Recettes	10 220 376 €	10 360 614 €	Total dépenses	9 840 682 €	8 978 372 €
Report N-1	0 €	0 €	023 Résultat prévisionnel	379 694 €	0 €
TOTAL Recettes Fonctionnement	10 220 376 €	10 360 614 €	TOTAL Dépenses Fonctionnement	10 220 376 €	8 978 372 €

Débat d'Orientation budgétaire 2020

10

Les résultats prévisionnels de l'année 2019 : section Investissements

SECTION INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
Chapitres	BUDGET	RES. PREV. 2019	Chapitres	BUDGET	RES. PREV. 2019
13 Subventions d'investissement	2 284 689 €	633 822 €	20 Immobilisations incorporelles	45 000 €	8 328 €
18 Emprunts et dettes assimilées	2 100 000 €	0 €	204 Subventions d'équipements versés	678 500 €	297 133 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	830 000 €	738 063 €	21 Immobilisations corporelles	63 000 €	63 000 €
1069 Dotations, fonds divers et réserves	1 169 283 €	1 169 283 €	26 Participations et créances rattachées	893 €	893 €
23 Immobilisations en cours	0 €	47 766 €	16 Remboursement d'emprunt	871 200 €	869 471 €
024 Produits des cessions d'immobilisation	1 738 500 €	0 €	Total des opérations d'équipement	4 480 931 €	2 839 707 €
021 Virement à la section fonctionnement	379 694 €	0 €	040 Opérations d'ordre	71 916 €	70 212 €
040 Opérations d'ordres	329 109 €	1 083 729 €			
Total Recettes	9 031 274 €	3 684 663 €	Total dépenses	6 214 441 €	4 130 743 €
			Report Déficit N-1	2 836 833 €	0 €
Total Recettes investissement	9 031 274 €	3 684 663 €	Total Dépenses investissement	9 051 274 €	4 130 743 €

Débat d'Orientation budgétaire 2020

11

Les résultats prévisionnels de l'année 2019: Section Fonctionnement



Débat d'Orientation budgétaire 2020

12

Les résultats prévisionnels de l'année 2019: Section Investissement



Débat d'Orientation budgétaire 2020

13

Les résultats prévisionnels de l'année 2019

Résultat Fonctionnement 1 382 042 €	+	Résultat Investissement - 3 292 911 €	=	Résultat Général - 1 910 869 €
--	---	--	---	-----------------------------------

Débat d'Orientation budgétaire 2020

14

Les indicateurs financiers 2019 de la collectivité

Capacité d'Autofinancement brute :	1 879 518 €
Remboursement du capital des emprunts :	844 740 €
Capacité d'Autofinancement nette :	1 034 779 €
Capital des emprunts restant dû au 31/12/2019 :	9 617 901 €
Ratio de désendettement :	5 années
% de la CAF Brute consommé pour le remboursement de la dette :	45 %

Débat d'Orientation budgétaire 2020

15

La projection du Budget 2020 section fonctionnement et section investissement:

Dans la continuité des résultats comptables de l'année 2019, il est proposé d'élaborer la section de fonctionnement en faisant apparaître une capacité d'autofinancement brute d'un montant de 1900 K€.

Les investissements principaux pour l'année 2020 seront la tranche conditionnelle du projet du Bd de Beauregard / Av. AC AFN / Av. St Cassien et le Parc de loisirs des Jardins du Moulin de la Tour. Réalisation de travaux divers de voirie, travaux dans les écoles.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CAF Brute	1 900 000 €	1 900 000 €	1 900 000 €	1 900 000 €	1 900 000 €	1 900 000 €
Remboursement Emprunt	864 358 €	860 318 €	881 164 €	902 642 €	924 773 €	712 559 €
CAF Nette H.T. - Hors Subv.	1 035 642 €	1 039 682 €	1 018 836 €	997 358 €	975 227 €	1 187 441 €

Débat d'orientation Budgétaire 2020

16

Éléments sur la fiscalité

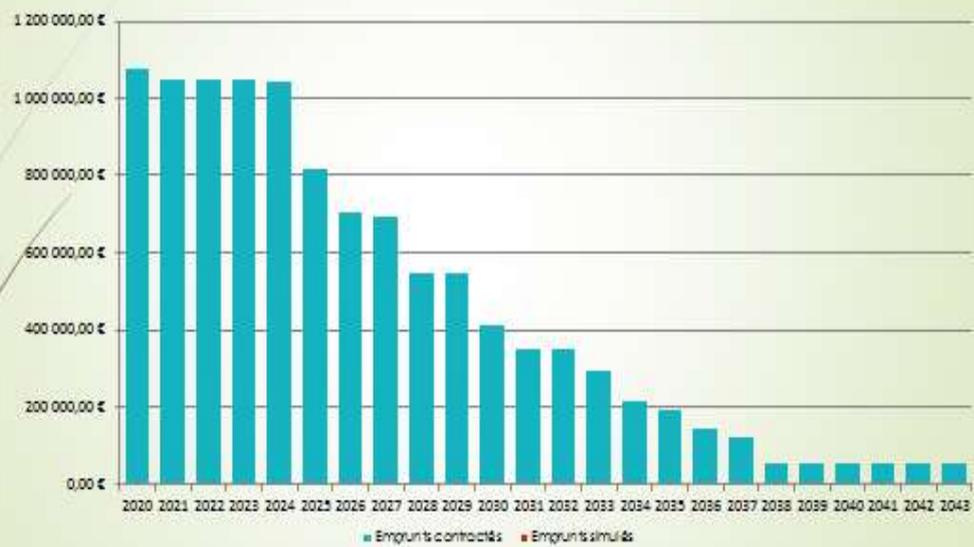
La fiscalité directe locale n'évoluera pas en 2020.

Pas d'augmentation des taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

Débat d'Orientation budgétaire 2020

17

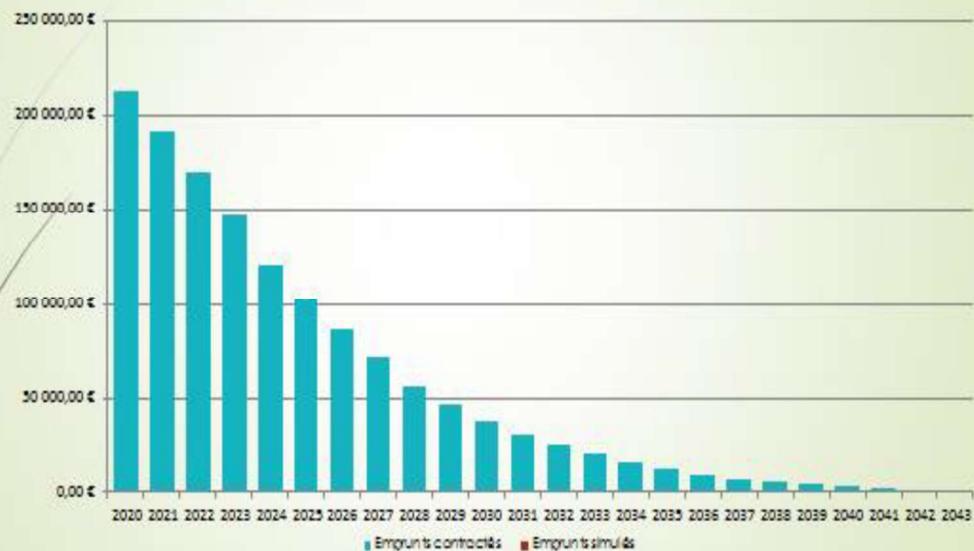
Les éléments structurants de la dette : Annuités



Débat d'Orientation budgétaire 2020

18

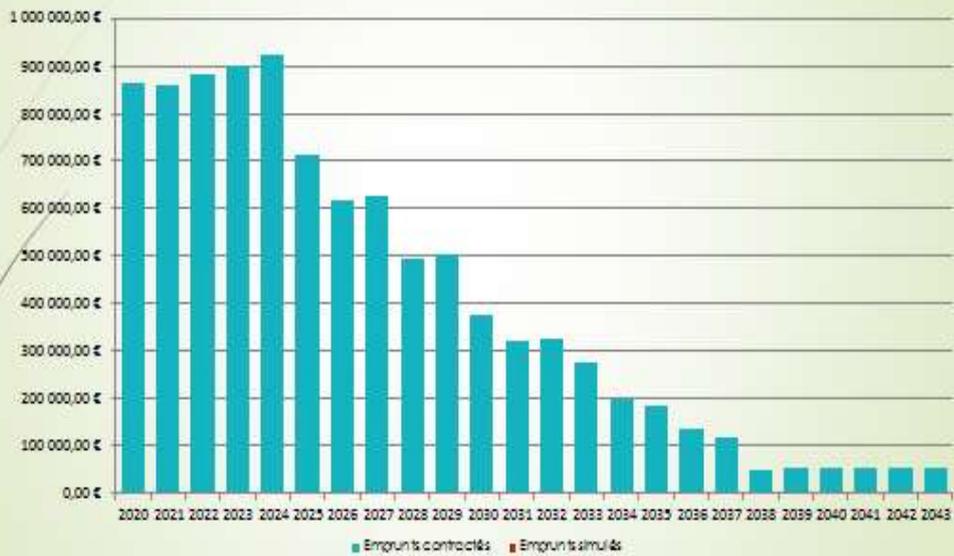
Les éléments structurants de la dette : Remboursement des intérêts



Débat d'Orientation budgétaire 2020

19

Les éléments structurants de la dette : Remboursement du capital



Débat d'Orientation budgétaire 2020

20

Les éléments structurants de la dette : Capital restant dû

